

Organisé par le service Jeunesse
et le Conservatoire de Musique

CONCERT JEUNESSE

MUSIQUES ACTUELLES

Concert caritatif au profit
de la banque alimentaire

du **SECOURS
CATHOLIQUE**
— Caritas France — 

SAMEDI 6 AVRIL

Espace JKM à partir de 19h

Droit d'entrée :
Apportez des denrées
alimentaires non
périssables !

Mars / avril 2024 #78 www.saint-nom-la-breteche.fr



7

La vidéoprotection, un
moyen de prévention discret



8

Accès à la gare : aménagement
de la route des Muses



**ADRIEN
DAVIN
CARRASCO**

OBJECTIF PARIS 2024



9

Adrien Davin Carrasco,
champion de boxe anglaise



12

Déchets d'équipements
électroniques et électriques



COURTAGE EN TRAVAUX

- RÉNOVATION
- ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
- CONSTRUCTION

tipi expertise

Z.A. La Briqueterie
Feucherolles

01 85 40 09 78

contact@tipi-expertise.fr



Depuis 10 ans, nous référençons des entreprises de qualité, fiables et locales. Nous vous présentons les artisans adaptés à votre projet, les démarches administratives ainsi que les aides financières.

Notre mission : faire de vos travaux de rénovation une expérience positive !



* Selon l'art. 199 sexdécies du CGI.

axeo
SERVICES
Particuliers & Professionnels

Entretien de la maison
Jardins & Extérieurs
Bricolage - **Garde d'enfants**

AXEO Services Maule

n° 01 30 99 60 94
maule@axeoservices.com

Société indépendante, membre du réseau AXEO Services, une marque de La Poste

kw
KELLERWILLIAMS
IMMOBILIER

Matthieu Fruchard
Immobilier (e.i.)
Saint-Nom la Bretèche



Étude et
Estimation
de valeur offerte

Diagnostics
remboursés à la
signature de la
vente

Photos - vidéos
Drone
projections 3D
Photographe Pro



Préparation
pour révéler le
potentiel de votre
maison

Qualification
des acquéreurs

Compte-rendu
de visite
après chaque
visite

Accueil agence locale :
18 rue Saint-Vincent
78100 St-Germain-en-Laye

Conseiller Immobilier
RSAC VERSAILLES
877 570 895

Vendez en toute sécurité !



www.immobilier78.com

07 66 55 64 02



Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Chaque début d'année est consacré à la finalisation du budget communal qui, selon les textes en vigueur, doit être adopté en conseil municipal avant le 15 avril.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) a été présenté au conseil municipal le 6 février dernier, lequel en a pris acte sans que le débat ne donne lieu à des remarques particulières. Le budget sera donc soumis au conseil du 26 mars, conformément au délai réglementaire de deux mois maximum entre la présentation du ROB et le vote du budget de l'année.

Un budget communal comporte trois volets (fonctionnement, investissement assainissement) qui doivent chacun être équilibré. L'exercice se complexifie chaque année car d'une part le gouvernement, après avoir annoncé une augmentation des enveloppes de divers fonds de soutien aux collectivités (ex : Fond Vert) les a ensuite sensiblement réduites. D'autre part le Département, qui reçoit moins de dotations de l'État et qui subit une baisse significative de ses ressources (part des droits de mutation) due à une importante diminution du nombre de transactions immobilières, a annoncé un moindre soutien aux communes dès cette année.

Malgré cela et bien que les charges et les coûts supportés par les communes

continuent d'augmenter, le taux communal de la taxe foncière, ne bougera pas.

Comme chaque année, les demandes de subventions financières directes de la part des associations ont fait l'objet d'un examen attentif. Les coûts d'utilisation des divers locaux et installations (subventions indirectes) sont pris en charge par la commune dans son budget.

La planète continuant de tourner, nous regardons vers l'avenir. L'expérience et le sérieux des élus comme des services municipaux nous permettront de continuer d'avancer à l'avantage de tous et de chacun. Ainsi concernant le dossier de l'Espace JKM, les étapes indispensables (questionnaire public, rencontres et écoute des associations, réunions techniques, programmiste, points d'étape avec les élus représentatifs des différentes listes...) se sont succédées. Désormais le maître d'œuvre élabore des plans plus précis et les réunions se poursuivent dans la perspective des prochaines étapes.

Sujet désormais incontournable, l'énergie est une préoccupation quotidienne et à la demande de l'État, toutes les communes vont être amenées à définir, en harmonie au sein de leurs communautés de communes, des ZAER (Zones d'Accélération des Énergies Renouve-

lables) susceptibles de recevoir l'implantation d'installations de production photovoltaïque, biomasse, éolien, géothermie...

La qualité de vie est un des traits de caractères appréciés de notre village. Cependant certaines « incivilités » : non-respect de la vitesse limitée, surveillance aléatoire des animaux domestiques en promenade, cigarettes ou détritiques en dehors des cendriers ou corbeilles, stationnements irréguliers ou gênants entre autres irritent nombre de nos concitoyens. Je fais donc appel à l'esprit citoyen de tous pour respecter les règles du bien vivre ensemble : notre espace et nos voies publiques doivent rester des lieux sereins.

A cette saison, le nombre d'animations va s'intensifier : après la déambulation du carnaval, ne manquez pas le concert jeunesse, le salon vins et vigneron, le festival « *jouons à St-Nom* » ou encore le marché de créateurs.

Le printemps arrive, annonciateur du magique renouveau de la nature, accueillons-le avec sourire et bonheur !

Chaleureusement

Gilles Studnia

Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Horaires mairie et agence postale
Prochain Conseil municipal
Élections européennes
Permanences urbanisme
Permanences juridiques gratuites
Coupures d'électricité
Recensement des jeunes citoyens

5 ÉVÉNEMENTIEL

A vos agendas

7 PRÉVENTION

La vidéoprotection

8 ACTUALITÉ DU VILLAGE

Travaux sur la ligne L
Tram 13 : nouveaux créneaux
Accès à la gare
Covoiturage
Démarchage à domicile
Adrien Davin, boxeur
Jeux olympiques
Don du sang

10 GÉNÉRATIONS

Festival du jeu de société
Les olympiades des seniors

Accompagnement des aidants

A l'espace jeunes
Dynam Jeunes
Du côté de la bibliothèque
Le printemps à la MLC

12 CADRE DE VIE

Protoxyde d'azote = danger !
Appareils électroménagers
Ecobus, gravats et encombrants
Géothermie profonde
Assainissement
Éclairage public
Taille des haies

14 VIE ÉCONOMIQUE

Ferme du clos d'Ancoigny
GallyWatt
Green Val coaching
BmyLux consulting
Sophie personne, thérapeute

16 TERRITOIRES

Jobwin 2024
Plaine de Versailles
Cinéma intercommunal

17 RETOUR EN IMAGE

18 LIBRE EXPRESSION

Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
 - Mercredi : 9h30-12h
 - Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h
- L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu en mairie le **mardi 26 mars 2024** à 19h30. L'ordre du jour est diffusé sur le site web de la ville quelques jours avant. Cette séance sera ouverte au public et retransmise en direct sur la page Facebook de la mairie. Retrouvez l'intégralité des délibérations et le procès verbal des séances précédentes sur le site www.saint-nom-la-breteche.fr.

Enedis

Enedis, gestionnaire du réseau électrique réalise régulièrement des travaux nécessitant des coupures de courant. Sauf intervention d'urgence suite à un incident important sur le réseau, les coupures programmées ne concernent que quelques foyers de la commune, identifiés et informés au préalable par courrier. C'est le cas par exemple d'une interruption prévue le 2 avril impactant une vingtaine d'adresse principalement situées avenue des Platanes.

Élections européennes

Vous avez récemment emménagé à Saint-Nom-la-Bretèche ? Vous êtes un citoyen européen résidant en France ? Dans la perspective des élections européennes qui auront lieu le dimanche 9 juin 2024, il est encore temps de vous inscrire sur les listes électorales de la commune : jusqu'au 1^{er} mai 2024 (demande en ligne sur le site service-public.fr) ou jusqu'au 3 mai 2024 en mairie (formulaire papier).

Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous devez fournir en plus une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale.

Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous le **lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Melody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04. Tous les dossiers peuvent être déposés à l'accueil de la mairie. Vous pouvez aussi contacter le pôle urbanisme intercommunal situé à Feucherolles qui instruit les demandes, au 01 30 55 12 69.

Par ailleurs, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) tient une permanence mensuelle, sur rendez-vous, au pôle urbanisme de la CCGM, 39 Grande Rue à Feucherolles : **mercredis 10 avril, 15 mai, 12 juin** de 9h à 12h. Sont concernées les personnes ayant un projet important de construction, d'aménagement ou d'extension situé dans un périmètre protégé. Tél. 01 30 55 12 69.

Permanences juridiques

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique gratuite en mairie, un samedi par mois de 9h30 à 12h, **uniquement sur rendez-vous** au : 01 39 02 12 12 / cabinet@avocats-legond.com.

Recensement des jeunes citoyens



Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 78 - Mars / avril 2024

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction** : Karine Dubois.

Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr

Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire** : LVC Communication : 06 11 59 05 32

Mise en page par nos soins. **Impression** : Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.

Photos : Freepik et tout droit réservé. **Dépôt légal** : Mars 2024 / ISSN 1268-4678.



Rejoignez-nous sur
facebook.com

/mairiesainnomlabreteche



Inscrivez-vous
à notre Newsletter web

www.saint-nom-la-breteche.fr

à vos agendas !

SPECTACLES

CONCERT JEUNESSE

Samedi 6 avril

Concert caritatif organisé à l'Espace JKM à 19h par le service municipal Jeunesse en partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse. Entrée : 1 denrée alimentaire.



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Mercredi 10 avril

« *Félicienne magicienne* »

à 15h à l'Espace JKM.

Entrée : 6 € (places limitées). Réservation auprès du SACA*.



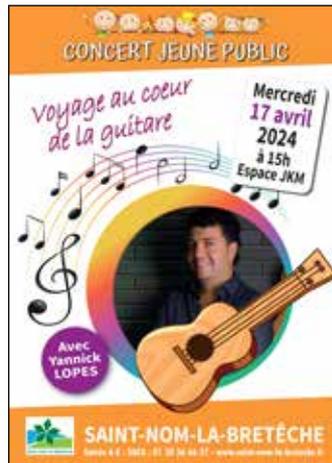
+Infos ?

(*) Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) de la mairie vous informe : Tél. 01 30 56 66 27 resa.culture@mairiesnlb.fr

CONCERT JEUNE PUBLIC

Mercredi 17 avril

Yannick Lopes propose aux enfants un beau « *Voyage au cœur de la guitare* » à 15h à l'Espace JKM. Entrée : 6 € Réservation auprès du SACA*.



CONCERT CLASSIQUE

Samedi 25 mai

L'association *Idée de Parnasse* présente à 20h à l'Espace JKM « *Schumann, Mendelssohn, par-delà une profonde amitié* » +Infos auprès du SACA*.

ANIMATIONS

SALON DES VINS ET DES VIGNERONS

Samedi 27 avril

Le club d'oenologie vous donne rendez-vous à l'Espace JKM avec des vignerons qui vous feront découvrir leurs plus belles productions. Entrée : 5 €.



JOUONS A ST-NOM !

Samedi 4 mai

3^e Festival du jeu de société moderne de 10h à 20h, à l'Espace JKM, organisé par l'équipe de la ludothèque. Entrée libre



MARCHÉ DE CRÉATEURS

Dimanche 25 mai

Une trentaine d'exposant(e)s professionnel(le)s présentent leurs créations, place de l'Europe, de 10h à 17h.



SOUVENIR



HORS NOS MURS

JOB WIN

Mercredi 27 mars

La 6^e édition du salon de tous les emplois organisée par l'association intercommunale *GeM Emploi*, le Département, France Travail et Dynam Jeunes, aura lieu au complexe des 2 Scènes, place Henri Dunant à Maule, de 10h 12h30 et de 14h à 16h avec la présence de nombreuses entreprises et institutions. +Infos : www.jobwin.org (détails page 16).

FAITES DU VÉLO

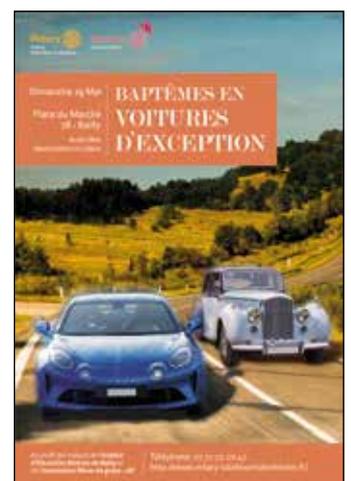
Dimanche 5 mai

Randonnée cycliste familiale organisée au stade du Sibano à Noisy-le-Roi de 10h30 à 15h. Boucles de 9 et 14 km accessibles à tous les niveaux. Démonstrations de vélos, animations pour petits et grands, troc-vélos et foodtruck sur place.

BAPTÊME EN VOITURES D'EXCEPTION

Dimanche 19 mai

Départs de la place du marché de Bailly de 9h à 18h. Tours de 15 minutes. Organisé par le *Club Rotary* de St-Nom-la-Bretèche et *Rotaract* « *Les Fous du Roy* » au profit des enfants de l'Institut d'éducation motrice de Bailly. Restauration rapide sur place. rotary-saintnomlabreteche.fr





label vue **NOUVEAUTÉ**

Prise de rendez-vous sur label-vue.fr



Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 18 75
 Du mardi au samedi
 de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h





MENUISERIE CLENET SARL
 Maison fondée en 1931 au Vésinet (4 générations)




Spécialiste de la fermeture de l'habitat sur-mesure et de l'aménagement intérieur.

29, avenue de l'Europe - 78400 CHATOU
 ☎ 01 39 76 03 07 www.menuiserie-clenet.com



Ég **ÉVASIONS GOURMANDES**

- Boulangerie -
- Pâtisserie -
- Chocolaterie -

Produits fait-maison

Découvrez notre gamme et pain bio.
 . Traiteur pour réception .

01 34 62 07 81

1, place de l'Europe • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
 Du mercredi au dimanche : 7h-19h45 • Le dimanche fermeture à 19h




SAS ISSNER
paysagiste

06 33 66 23 43

Création et entretien d'espaces verts
 Elagage / Abattage
 Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle
 78860 Saint-Nom-la-Bretèche sas.issner@gmail.com




ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
 CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

SAS ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. : 01 70 72 68 90
 Mail : contact@alves-sas.com



Vidéoprotection

Un moyen de prévention discret mais efficace

Actuellement, notre commune est équipée de 44 caméras de vidéoprotection réparties sur 11 sites (37 en extérieur et 7 en intérieur). Elles filment en continu, de jour comme de nuit, la voie publique et les lieux ouverts à tous.

L'implantation dès 2011 et le développement au fil du temps de ces caméras ont été réalisés en collaboration étroite avec des spécialistes de la gendarmerie et de la préfecture de police.

D'une part c'est un outil de prévention : elles présentent un caractère dissuasif. D'autre part elles sont très utiles aux forces de l'ordre qui peuvent identifier les auteurs de certains délits lors de leurs enquêtes menées suite à dépôt de plaintes.

Les caméras sont placées à des endroits stratégiques, notamment à toutes les entrées et sorties de ville, les principaux axes, les bâtiments communaux et lieux publics les plus fréquentés...

Récemment, certaines caméras, notamment celles situées en périphérie de la commune, ont été remplacées par des caméras plus performantes, à infra rouge et à haute définition.

Un programme pluriannuel prévoit le remplacement de l'ensemble des ca-

méras ainsi que la modernisation des serveurs et logiciels associés.

Les images enregistrées sont centralisées au nouveau poste de la police municipale et conservées plusieurs semaines.

Elles peuvent être visionnées directement par la gendarmerie de Noisy-le-Roi pour élucider certaines affaires et le cas échéant être versées aux dossiers d'enquêtes sur réquisition.

Ce dispositif respecte la réglementation en vigueur, notamment le code de la sécurité intérieure.

Un contrat d'entretien annuel permet de maintenir le parc de caméras en bon état de fonctionnement.

Par ailleurs, il est rappelé que les particuliers sont autorisés à filmer uniquement l'intérieur de leur propriété et en aucun cas la voie publique, y compris



pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile (art. 9 du code civil et art. 226-1 du code pénal).

Les conseils de la gendarmerie

Restez vigilant !

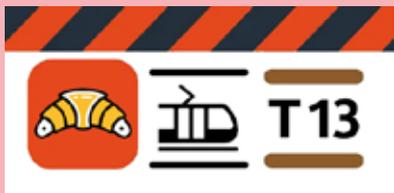
Pour lutter contre les cambriolages et les actes de malveillance, la gendarmerie de Noisy-le-Roi vous incite à faire preuve de vigilance et, en cas d'absence de votre domicile, d'adopter les bons réflexes figurant sur l'infographie ci-contre.

Tout renseignement ou tout comportement suspect doit faire l'objet d'un appel immédiat au 17.

Merci de votre coopération.

Police municipale : 01 30 80 07 17
police@mairiesnlb.fr





Attention au départ !

Depuis fin janvier, quatre nouveaux départs ont été ajoutés sur la ligne du **Tram 13 Express** à 6h33 et 6h53 ainsi qu'à 16h33 et 16h53 du lundi au vendredi depuis Saint-Cyr-l'École en direction de Saint-Germain-en-Laye. Le premier Tram passe donc désormais à 6h45 en gare de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly.

Démarchage à domicile

Afin de lutter contre les pratiques commerciales déloyales ou agressives et les tentatives de vols par fausse qualité, un nouvel arrêté municipal (PM/2024-02) réglemente l'activité de démarchage à domicile dans notre commune.

Désormais, toute société, entreprise ou association doit déclarer auprès de la Police municipale dans un délai de 15 jours avant prospection, les démarches en porte à porte en fournissant les justificatifs nécessaires.

Les habitants qui s'estiment victimes de pratiques commerciales trompeuses ou de personnes douteuses sont invités à contacter la Police municipale au 01 30 80 07 17 ou en cas d'urgence la gendarmerie en composant le 17.

D'une manière générale, aucune démarche n'est mandatée par la mairie auprès des particuliers sans qu'une information ne soit diffusée par le biais des canaux de communication habituels (ex. : recensement de la population). En cas de doute, contactez la mairie ou la gendarmerie.

Travaux sur la Ligne L

Perturbations en soirée sur la ligne L et le Tram 13



Depuis le 11 mars et jusqu'au 21 juillet 2024, la SNCF procède au remplacement de 24 km de voies sur la ligne L du Transilien, entre Saint-Cloud et Saint-Nom-la-Bretèche. Ces travaux sont effectués de nuit, en semaine, de 20h à 6h. Ils reprendront du 7 septembre au 9 novembre 2024.

Tous les éléments de la voie (rails, ballast, traverses...) vont être remplacés afin d'améliorer les performances de cette ligne et sa sécurité.

Ces travaux ont pour conséquence de priver la ligne du **Tram 13 Express** d'alimentation électrique, empêchant la circulation des trains le soir à partir de 20h. Des bus de substitution sont mis en place. Par ailleurs, les 4 passages à niveaux situés sur l'emprise des travaux seront temporairement fermés (exemple le PN 8 situé à Marly-le-Roi sera fermé, de jour comme de nuit, du 13 mai au 20 juillet).

+Infos : malignel.transilien.com ou www.iledefrance-mobilites.fr.

Accès à la gare

Réaménagement de la route des Muses

La portion de la route forestière des Muses située sur le territoire de L'Étang-la-Ville va être réaménagée afin de sécuriser la circulation des piétons aux abords du parking et de créer une vraie voie douce dans le prolongement de celle déjà créée par notre commune. Les travaux prévoient la mise en place d'une piste cyclable et d'un espace piétons sur toute la descente / montée en forêt, une circulation alternée entre les voitures et les bus, ainsi que la création de trottoirs le long du parking.



Ce chantier piloté par la communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine devrait débuter au 1^{er} semestre 2024.

Covoiturage

Covoiturer ? Pourquoi pas vous !

La **Briqueterie** de Feucherolles qui regroupe 90 entreprises et la **Station V** qui abrite une dizaine de startups à Saint-Nom-la-Bretèche, se sont associées pour développer le covoiturage auprès des 600 salariés qui travaillent sur ces deux sites. Elles ont souscrit un abonnement auprès de **BlaBlaCar Daily**. Cette application dédiée au covoiturage connecte les conducteurs et passagers qui se trouvent sur le même itinéraire aux mêmes horaires, pour leur permettre de partager la route et les frais durant leurs trajets domicile-travail.

En quoi cela vous concerne ?

En téléchargeant l'application, vous pouvez profiter des trajets réalisés notamment par les nouveaux utilisateurs. Vous pouvez aussi, dans le cadre d'une entreprise ou zone d'activité, contribuer à étendre cette initiative écologique et économique.





Adrien Davin Carrasco

Champion international de boxe anglaise

Vous l'avez peut-être déjà vu courir dans les rues du village. Ce jeune garçon franco-bolivien a passé toute son enfance à Saint-Nom-la-Bretèche, puis s'est rendu au Canada en 2018 pour suivre des études de commerce et de marketing.

Lorsqu'il met là-bas les pieds pour la première fois dans une salle de boxe, il n'imaginait pas que très vite, il allait rejoindre l'équipe nationale bolivienne.

S'entraînant au *Beaver Boxing Club* à Ottawa, puis au *LMX Ring Olympique* aux Mureaux en France, il a participé à plusieurs grands tournois internationaux comme le *World Boxing Tour* et les *Championnats Continentaux Panaméricains*.

Aujourd'hui, Adrien brigue une place aux Jeux Olympiques de Paris 2024 !

Pour atteindre cet objectif, il devra au préalable se qualifier lors du tournoi international qui aura lieu à Bangkok en Thaïlande du 26 mai au 2 juin. Il a aussi participer courant mars à une grande compétition en Serbie.

Ces déplacements et les entraînements ont un coût non négligeable. Pour cela, il a ouvert une cagnotte en ligne. Toute contribution est une aide précieuse, alors n'hésitez pas à le soutenir et à suivre son ascension sur les réseaux sociaux (Instagram : @adrien_davin, Tik-tok : @adrien_d78 ou LinkedIn).

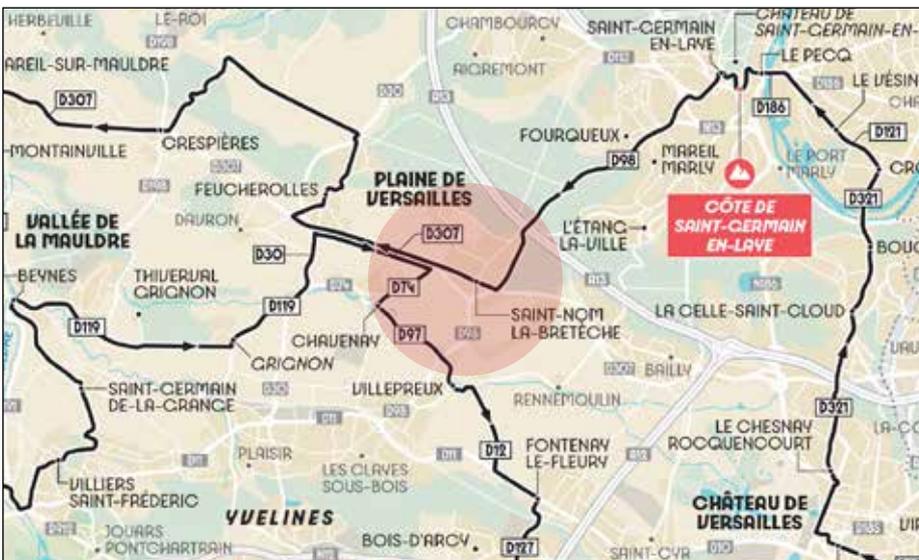


Jeux olympiques

Le point sur le passage de l'épreuve vélo sur route

Le 3 août 2024, notre territoire accueillera l'épreuve cycliste sur route « homme » organisée dans le cadre des Jeux Olympiques.

De ce fait, les déplacements seront très compliqués du 2 août à partir de 21h jusqu'au 3 août à 16h30 : de larges portions de routes seront fermées à la circulation. Dans notre village, sont concernées la D307, la D98, la rue Charles de Gaulle et la D74.



Cette épreuve étant accessible à tous, la Gendarmerie pense qu'un afflux massif de visiteurs est à redouter, ainsi que des nuisances associées : stationnements sauvages, déchets... Si le propriétaire d'un espace (champ par exemple) pouvant accueillir des véhicules souhaite le mettre à disposition, il peut contacter la Gendarmerie de Noisy-le-Roi au 01 61 06 22 10 ou par mail : bta.noisy-le-roi@gendarmerie.interieur.gouv.fr.

Par ailleurs, en cas de location d'un bien à un public étranger, la Gendarmerie vous met en garde concernant les risques en cas de dégradation. En effet, le cadre juridique diffère selon les pays, et les assurances ne couvrent pas forcément les dégâts occasionnés.

DON DU SANG



L'Etablissement Français du Sang (EFS) a organisé en partenariat avec la mairie une collecte à l'Espace JKM, le 9 février dernier.

Au total, 41 donateurs dont 1 nouveau y ont participé. Nous les remercions chaleureusement.

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien prédon, peut donner son sang. Après 60 ans, le premier don est soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS.

La prochaine collecte à Saint-Nom-la-Bretèche aura lieu le vendredi 20 septembre 2024.

Vous pouvez néanmoins vous inscrire en ligne sur d'autres collectes de la région sur le site web : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Les Olympiades de la prévention



A destination des séniors

Le service des affaires sociales de notre Communauté de Communes organise « *Les Olympiades de la Prévention* », vendredi 26 avril 2024, à Mareil-sur-Mauldre, salle de la Mairie, de 9h30 à 17h (possibilité de transport sur demande).

Au programme :

Dès 10h : trois concours de 30 minutes portant sur la mémoire, l'activité physique, le sport, la prévention routière et la nutrition, entrecoupés par de mini-conférences de 15 minutes sur les mêmes thèmes.

12h30-14h : pause déjeuner.

A partir de 15h15 : thé dansant.

16h30 : remise des prix

Inscription gratuite et renseignements auprès d'Eloïse Martin :

e.martin@cc-gallymauldre.fr

Tél. : 01 82 86 01 75

Jouons à Saint-Nom

3^e Festival du jeu de société moderne



Notre commune est sur le point de vibrer au rythme des cartes, des tuiles, des meeples et des rires avec le retour tant attendu du Festival du jeu de société « *Jouons à Saint-Nom* ».

Prévu le samedi 4 mai 2024, de 10h à 20h à l'Espace JKM, cet événement promet une journée riche en divertissement pour toute la famille.

Ce qui rend ce festival unique, c'est la participation active des enfants de la commune, les « ambassadeurs », qui prendront en charge l'accueil et l'animation des tables de jeu. Pas moins d'une centaine de jeunes volontaires se sont engagés avec enthousiasme pour faire de cette journée un succès.

Petits et grands auront l'embaras du choix parmi une large sélection de jeux adaptés à tous les âges.

Un espace dédié aux tout-petits sera également aménagé, garantissant que chacun puisse pleinement profiter de l'événement.

Une excitante chasse aux trésors promet des moments d'aventure pour les participants qui pourront gagner, par tirage au sort... des jeux !

La boutique des « *Fous du Roy* » de Versailles sera présente sur place comme l'an dernier, ainsi qu'un foodtruck pour répondre aux petites faims.

Le Festival du jeu de société « *Jouons à Saint-Nom* » s'annonce comme l'événement incontournable pour tous les amateurs de jeux, et une belle occasion pour les familles de se retrouver autour d'une activité ludique et conviviale intergénérationnelle.

Et le meilleur dans tout cela ? L'entrée est gratuite ! Alors rendez-vous le 4 mai.

Accompagnement des aidants

La plateforme Saint-Joseph vous écoute, vous oriente, vous offre du temps pour vous



Les plateformes d'accompagnement et de répit apportent un soutien aux personnes qui aident un proche souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, de personnes âgées en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap.

Créée en 2018, la plateforme Saint-Joseph située à Louvecienne peut vous orienter vers les dispositifs du territoire ou vous apporter un soutien psychologique. Elle vous donne les clés pour mieux appréhender votre rôle d'aidant par le biais de formations, de groupes de parole ou d'activités de détente gratuites (atelier bien-être, sorties culturelles). Enfin, il vous est proposé des temps de répit sous forme de forfait temps libre avec l'intervention à votre domicile d'un professionnel qualifié (5 €/heure).

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h au 08 00 07 84 30 (appel gratuit) ou 01 39 18 01 55

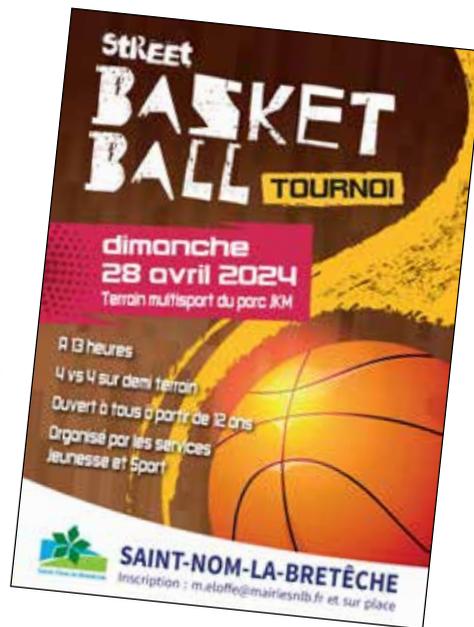
Adresse : Résidence Saint-Joseph, 45 rue du Général Leclerc 78430 Louveciennes. **+Infos** : www.plateformeaidants-78sjl.fr

A l'espace Jeunes



Concert jeunesse

Le service Jeunesse de la mairie, en partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse, présente son traditionnel concert caritatif de musiques actuelles au profit de la banque alimentaire du *Secours Catholique*. Droit d'entrée : une (ou des) denrée(s) alimentaire(s) non périssable(s). Le concert aura lieu le **samedi 6 avril 2024**, dès 19 heures à l'Espace JKM.



Tournoi de street basketball

Le service Jeunesse et sport organise le **dimanche 28 avril 2024** à 13 heures, une rencontre amicale 4 vs 4 sur demi terrain au parc multisports, proche de l'Espace JKM. Ouvert à tou(te)s à partir de 12 ans. Inscription sur place ou par mail : m.eloffe@mairiesnlb.fr.

Vacances de Pâques

L'Espace Jeunes sera ouvert à l'occasion des vacances de Pâques **du lundi 8 au samedi 13 avril 2024**. Au programme : atelier shooting photo sur le thème « street wear » avec *Eternity Photography* (10 €), visite du château de Maintenon, initiation au Segway (20 €), de la boxe éducative, création d'une fresque en mode « holi-mouv » (10 €), des soirées à thème et toujours des jeux, des rencontres, et de bons moments à partager.

+Infos : Marc Eloffe, Tél. : 06 24 02 83 96

Du côté de la bibliothèque



Atelier créatif à partir de 5 ans

Durant les vacances de Pâques, viens à la bibliothèque et fabrique toi-même ton thermomètre aux couleurs du printemps : mardi 9 avril à 15h, mercredi 10 avril à 10h et 14h, vendredi 12 avril à 15h. Places limitées. Réservation obligatoire.

+infos : Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot. Contact : 01 30 51 31 90 / Mail : bibliotheque@mairiesnlb.fr
Site web : bibsnlb.cassioweb.com

Horaires de la bibliothèque : mardi 15h-18h30, mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h30, vendredi 10h30-12h30 / 15h-18h30 et samedi 10h-12h30. Fermeture exceptionnelle du 13 au 20 avril inclus.



La *Mission locale Dynam Jeunes* basée à Saint-Germain-en-Laye a pour vocation d'aider les jeunes de 16 et 25 ans à trouver une formation, une alternance, un emploi, une orientation... Elle peut aussi les accompagner dans bien d'autres domaines (santé, logement...)

Prochaine permanence sur rendez-vous à l'Espace Jeunes, place Henri Hamel à Saint-Nom-la-Bretèche, vendredi 14 juin 2024 à partir de 14 heures.

Contact : 01 34 51 16 18

+Infos : missionlocalestgermain.org



Le printemps à la MLC

Des stages pour tous !

La Maison des Loisirs et de la Culture propose durant les vacances scolaires d'avril :

- **Stage GRS** pour enfants du lundi 8 au mercredi 10 avril 2024 de 9h30 à 17h au pôle sportif Teddy Riner. Prévoir pique-nique et goûter.

- **Stage d'écriture créative** du mardi 16 au vendredi 19 avril 2024 de 9h30 à 11h15 pour adultes et de 11h15 à 12h30 pour les 8-17 ans.

- **Stage multi-activités** (yoga, capoeira, club scientifique, dessin et peinture...) pour enfants du lundi 16 au vendredi 19 avril 2024 de 9h30 à 17h (places limitées).

Tarifs, informations et inscription : mlc-saintnom.com
mcsaintnom@hotmail.com
Tél. : 01 34 62 54 65

Objets encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- **Jeudi 11 avril** (secteur vert)
- **Jeudi 18 avril** (secteur bleu)
- **Jeudi 16 mai** (secteur rouge)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 30 mars 2024**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel : les Nonnais-Bretêchois ont accès à une déchetterie. Modalités sur le site web de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 27 avril 2024** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

Protoxyde d'azote

Attention danger !

Le SIDOMPE, centre de tri et de traitement de nos déchets ménagers situé à Thiverval-Grignon, nous alerte sur la présence de plus en plus fréquente de bouteilles de protoxyde d'azote dans les ordures ménagères, provoquant d'importants dégâts dans les installations de l'usine d'incinération ou de la chaîne de tri des emballages.



Ce produit initialement utilisé en médecine ou en cuisine est aujourd'hui détourné de son usage par certains consommateurs qui l'inhalent afin d'obtenir un effet euphorisant, lui valant le surnom de « gaz hilarant ». Rappelons que cette pratique particulièrement risquée peut provoquer vertiges, chutes, brûlures, asphyxie, intoxication, voire dans les cas les plus graves des complications neurologiques et/ou cardiovasculaires pouvant entraîner la mort.

Si vous détenez ou trouvez sur la voie publique des bouteilles ou capsules de protoxyde d'azote, merci de les déposer en déchetterie ou au camion Ecobus.

Appareils électroménagers

Les DEEE ne sont pas collectés avec les encombrants !



Depuis plusieurs années, les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEE ou D3E) ne doivent plus être déposés sur les trottoirs lors des collectes des objets encombrants. Dès lors, comment s'en débarrasser ?

1) La déchetterie des Clayes-sous-Bois est accessible aux Nonnais-bretêchois sur présentation d'une carte obtenue gratuitement auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY). *+Info : guide pratique p.38.*

2) Le camion écobus stationne chaque mois, soit à Saint-Nom-la-Bretèche, soit à Chavenay. On peut y déposer, outre les déchets toxiques, les petits DEEE (TV, Hifi, outillage électrique, petits appareils électroménagers...). *+Info : colonne ci-contre.*

3) Dans le cadre de l'écotaxe que vous payez lors de l'achat d'un nouvel appareil, la boutique qui vous vend l'article est tenue de récupérer l'ancien appareil.

4) Certains magasins (Boulangier, Ikéa, But, Darty, Auchan...) proposent un point de collecte sans obligation d'achat, si l'appareil est de nature et dimensions équivalentes à ceux vendus sur place.

5) **Ecosystem**, entreprise d'intérêt général à but non lucratif et agréée par les pouvoirs publics, vous permet de trouver la meilleure solution pour réparer, donner ou recycler vos appareils. **Ecosystem** collecte gratuitement chez vous sur RDV le gros électroménager dont vous souhaitez vous défaire. *+Infos : www.ecosystem.eco.*

Nota : les personnes qui collectent les appareils électroménagers la veille du passage des encombrants, les démontent sans dépollution préalable pour en revendre les métaux ou alimenter un trafic international. Ne déposez pas vos appareils sur le trottoir !

Géothermie profonde

Exploration des ressources en Ile-de-France



Début mars, notre commune a fait l'objet d'une étude géothermique profonde des sols sur les axes Nord-Sud et Est-Ouest, en passant par la rue Charles de Gaulle.

Cette opération intitulée **Géoscan**, menée par la Région Ile-de-France et l'Agence de la transition écologique (ADEME), consistait à installer des capteurs le long des voies et à émettre des ondes sonores générées en surface par un camion vibreur.

Combinées à d'autres travaux scientifiques, ces données vont permettre de cartographier les zones les plus favorables au développement de la géothermie profonde.

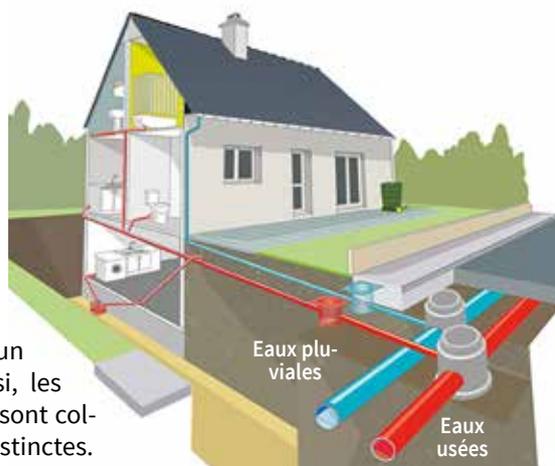
Qu'est-ce que la géothermie profonde ? Cette technique vise à exploiter les ressources géothermales aquifères (nappes d'eau) du sous-sol comprises entre 600 et 3 000 mètres de profondeur et pouvant atteindre des températures de plus de 90° C, afin d'alimenter des réseaux de chaleur urbains. Le sous-sol francilien est particulièrement propice à l'exploitation de cette énergie renouvelable non polluante qui ne génère pas d'émissions de CO2 ni de gaz à effet de serre.

Assainissement

Se connecter au réseau communal

La commune est gestionnaire du réseau d'assainissement collectif dans lequel se déversent les eaux usées et les eaux pluviales de chaque propriété. A ce titre, elle a en charge l'entretien et l'exploitation d'environ 19 km de canalisations.

A Saint-Nom-la-Bretèche, ce réseau est constitué à 100 % d'un système de type séparatif. Ainsi, les eaux pluviales et les eaux usées sont collectées dans des canalisations distinctes.



Vous souhaitez construire ou modifier votre branchement d'assainissement aux réseaux collectifs ? Vous souhaitez effectuer une demande de déversement provisoire ou permanente (régularisation) ? Téléchargez le guide pratique de raccordement et le formulaire de demande de branchement sur le site web de la mairie (rubrique Environnement).

Par ailleurs, en cas de vente de votre bien immobilier, vous devez procéder au contrôle de vos raccordements au réseau d'assainissement collectif, en faisant appel à une entreprise habilitée de votre choix et transmettre le rapport de ce contrôle au service technique de la mairie : technique@mairiesnlb.fr.

Eclairage public

Extinction lumineuse étendue en avril

L'extinction lumineuse nocturne est effective dans 14 quartiers depuis avril 2023.

Suite à la récente installation de caméras infra-rouges aux entrées du village, elle peut désormais s'étendre à la majeure partie des quartiers à partir d'avril 2024.

Plusieurs zones restent non concernées :

- la place de l'Europe,
- la partie basse de la rue Rimbaud et le parking JKM,
- la rue Guitel et la portion de l'avenue des Platanes située entre la rue Charles de Gaulle et la rue Guitel
- le golf et la Tuilerie

Ces zones ne disposent en effet pas encore de caméras capables de filmer de nuit sans éclairage.

Pour rappel cette extinction lumineuse débute à minuit et se poursuit jusqu'à 6h.

Cette démarche permet à la fois de réaliser des économies d'énergie et de respecter la biodiversité.

Taille des haies

La saison de nidification commence à partir de la mi-mars. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'office français de la biodiversité (OFB), recommande de ne pas tailler les haies, ni d'élaguer les arbres, du 15 mars au 31 juillet.



Ferme du clos d'Ancoigny

Le bon goût des fruits et légumes locaux !



On ne peut pas faire plus près : la ferme créée par la famille Morize dans les années 80 se situe au vallon de Chavenay, sur la D74.

Sur les 100 hectares cultivés, les productions vont des céréales aux légumes en passant par les fruits. On peut donc se procurer à la ferme de nombreux produits frais et de la petite épicerie, soit à la boutique soit au distributeur automatique 24h/24.

Parmi les produits phares du printemps : les légumes primeurs comme les petits pois, fèves, carottes dans l'esprit « jardinière de légumes » et bien sûr les fraises attendues dès fin avril, début mai.

Au rayon gourmandises, on trouve une grande variété de jus réalisés avec les fruits de la ferme comme le pétillant fraises-rhubarbe ainsi que du ketchup confectionné à partir des surplus de tomates, ou encore des biscuits à base de farine de blé et de sorgho cultivés sur place.

Car la ferme innove sans cesse : après avoir adopté la pratique du semis direct sans labour, favorable à la santé des sols et très économe en énergie fossile, elle s'est lancée il y a 2 ans dans l'agroforesterie sur une parcelle de 8 hectares où ont été plantés plus de 600 sujets (chênes, noyers, ormes, merisiers...).

Elle teste aussi de nouvelles cultures comme celle du sorgho, céréale à la saveur sucrée, peu gourmande en eau, et plante également des kiwis. Rendez-vous à la boutique le samedi de 9h à 12h30 ou sur les marchés de Chatou et l'Etang-la-Ville.

Site web : ferme-dancoigny.com / Facebook : [Fermeduclosdancoigny](https://www.facebook.com/Fermeduclosdancoigny)

GallyWatt

Produire de l'énergie verte

Une poignée d'habitants du territoire de la Communauté de Communes Gally Mauldre, tous membres de l'association « *La Vitrine du développement durable* », est à l'initiative de la création de **GallyWatt**, une société coopérative d'intérêt collectif.

Son objectif ? Accélérer le développement des énergies renouvelables au niveau local, et plus particulièrement l'énergie solaire. Et les belles surfaces de toitures orientées plein sud, des bâtiments de la ferme Moignier, situées à Saint-Nom-la-Bretèche au Vallon de Chavenay, ont naturellement attiré leur attention.

Pascal Moignier, le propriétaire, a répondu favorablement au projet. L'installation de 317 panneaux solaires sur ses toitures pourrait produire plus de 150 kWh par an, soit l'équivalent d'environ 80 tonnes de CO2 non rejetées dans l'atmosphère. L'électricité générée alimentera la ferme elle-même, la « *chèvre-rit de Manon* », mais aussi des habitations, commerces, artisans, entreprises et des collectivités locales qui se trouvent dans un rayon de 5 km. Les faibles coûts de maintenance et une durée de vie supérieure à 20 ans font de ce système d'autoconsommation collective une solution économique protégée des aléas du marché de l'énergie sur le long terme.

Dans l'immédiat, **GallyWatt** doit investir entre 150 000 et 200 000 euros pour financer les travaux, subventionnables à 50 % par la Région Ile-de-France qui a déjà financé l'étude de faisabilité à hauteur de 80 %.

L'installation des panneaux photovoltaïques pourrait débuter dès cet été et l'énergie solaire pourrait être revendue à partir de septembre-octobre à des habitants et à des entreprises locales intéressés. D'autres fermes et hangars de la région sont susceptibles de rejoindre le parc solaire de **GallyWatt**. **+Info :** gallywatt@laposte.net



Green Val Coaching

Redécouvrir votre jardin et apprendre à l'entretenir



Valérie Berthelot habite notre village depuis 20 ans. Passionnée de jardinage, elle s'est formée auprès de **LIADP** (L'Institut d'Architecture du Design du Paysage) et de l'association **La SEVE**, école de permaculture, afin de créer récemment **Green Val Coaching**, son entreprise basée à Saint-Nom-la-Bretèche.

Elle est à votre écoute et vous conseille pour vous former aux gestes et techniques qui vous permettront d'entretenir votre jardin et de vous y sentir bien.

Vous voulez créer de nouveaux massifs, repenser le design de vos espaces verts ? Valérie réalise pour vous des planches paysagistes avec photomontages.

Enfin, si vous souhaitez vous initier à la permaculture, elle vous apprendra

à mieux comprendre et respecter la nature, optimiser l'arrosage, fabriquer un bon compost, concevoir un éco-jardin... Valérie Berthelot, animée par l'envie de transmettre sera votre coach ! **Contact** : 07 61 15 02 14 / greenvalcoaching@outlook.fr

+Infos : greenvalcoaching.odoo.com / Instagram : [green.val.coaching](https://www.instagram.com/green.val.coaching)

BmyLux Consulting

Coaching en intelligence émotionnelle

Après une carrière de 20 ans dans l'industrie du luxe à l'international dans des fonctions commerciales et managériales, Benoît Lamarre est revenu en France et a créé sa société de conseil en performance humaine, développement personnel et professionnel.

Il est le premier coach français certifié en Intelligence Émotionnelle (*Associate Certified Coach, International Coach Federation*) et travaille avec différentes industries dans le développement des équipes et des résultats. L'un des aspects favoris de son métier est le coaching individuel : « *L'intelligence émotionnelle est la faculté de réfléchir avec sa tête et son cœur, de mixer le rationnel à l'émotionnel pour prendre les meilleures décisions. Ma passion est de libérer situations et potentiels en utilisant les compétences comportementales et transversales comme principal moteur pour vous aider à atteindre vos objectifs. Les réponses et la force d'avancer sont en vous, je vous aide à trouver les clés* ».

Benoît Lamarre propose de vous recevoir à Saint-Nom-la-Bretèche ou en visio pour une séance découverte gratuite.

Contact : 06 24 14 24 85 / benoit.lamarre@bmylux.com

+Infos : www.linkedin.com/in/benoit-lamarre-bmylux



Sophie Personne

Centre de thérapies psycho-corporelles



Jusqu'ici implantée à Saint-Germain-en-Laye, Sophie Personne ouvrera un cabinet dans notre village à partir de mi-avril.

Elle propose essentiellement des thérapies courtes en recourant à un ensemble de techniques comme l'EFT (Emotional Freedom Technique), le reiki, l'auriculothérapie ou la psychogénéalogie qu'elle peut associer en fonction des problématiques de chacun.

Ressentir un mal-être ou des angoisses, se sentir empêché ou bloqué, vouloir dépasser ses phobies ou arrêter le tabac, sont autant de motifs de consultation.

Elle organisera également des formations (EFT, reiki) sur place et invitera régulièrement des intervenants extérieurs.

Le programme de ces événements et rencontres sera mis en ligne sur son site web.

Une séance individuelle dure 1h15, les rendez-vous se prennent sur le site web ou par téléphone

+Infos : 06 86 18 94 53 / Site web : centredetherapiespsychocorporelles.fr



Jobwin 2024

Le salon de tous les emplois

La 6^e édition se déroulera à Maule le **mercredi 27 mars** de 10h à 12h30, puis de 14h à 16h au Complexe des 2 Scènes place Henri Dunant. Ce salon est organisé par **GeM Emploi**, association intercommunale œuvrant pour l'emploi local, en partenariat avec le *Conseil départemental des Yvelines, Pôle Emploi* et *Dynam Jeunes*.

Cette année encore, de nombreuses entreprises et organismes publics d'envergure seront présents pour proposer plus d'une centaine d'emplois dans plusieurs dizaines de métiers différents, sous forme de CDI, CDD, stages, alternance, jobs d'été, formations : Renault, Samsic Emploi, SDIS 78, Secobra Recherches, Police nationale, Kéolis Seine et Oise, Krys Group, Leroy Merlin, Cultura, Enedis, Buffalo Grill, Campus Le Buat, Abalone Mantes-la-Jolie, Les Fermes de Gally, Ikéa, Liberty Country Club, Dynam Jeunes, CIRFA Air, Animalis, Initiative Seine Yvelines, BGE, Société générale, Véolia, Etam, Autonom'Y, La Poste, Shiva, ADMR.

+Infos : www.jobwin.org / 01 30 90 86 25



La Plaine de Versailles

En mode... ludique !

Création d'un jeu Bordier et d'un guide du Routard Plaine de Versailles : ce sont deux projets (entre autres) que l'association mène de front cette année !

Le jeu Bordier est un jeu de société, entre le *Trivial Pursuit* et le jeu de l'oie personnalisé à un territoire. Ce sera le premier d'Ile-de-France !

Un groupe de travail va être constitué pour élaborer les questions et, à la fin de l'année, nous aurons un nouveau jeu à mettre sous le sapin !

Le Guide du Routard, c'est une idée de longue date qui se concrétise. Un groupe de travail sera également constitué, avis aux intéressés ! Parution prévue en avril 2025.

Ces deux projets permettront de faire rayonner plus largement la Plaine de Versailles, ses producteurs, ses savoir-faire et ses atouts.

En ce début de printemps, pensez à consulter le site web de l'association pour y découvrir des idées de sorties et de balades ou encore la carte des producteurs locaux.

Sur place, à la maison de la Plaine, 33 ter rue des Petits Prés à Feucherolles, de nombreux guides nature et de randonnée vous y attendent aussi.

+Infos : www.plainedeversailles.fr / Facebook : *PlaineDeVersailles*



Coup de projecteur

Cinéma, les 2 Scènes

Situé à Maule, place Henri Dunant, le cinéma « *Les 2 Scènes* » est géré par la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM). Cet établissement classé « *Arts et Essai* » propose à l'affiche toute l'année d'excellents films grands ou courts métrages, des projections débats ou encore des avant-premières...

A l'affiche semaine du 27 mars au 2 avril 2024 : *Un voyage en bonne compagnie, Heureux gagnants, La nouvelle femme, HLM pussy, Dans la peau de Blanche Houellebecq, Il reste encore demain* (VO).

+Infos : www.cinema-les2scenes.com / Tél. 01 34 74 96 29



27 JANVIER : Une trentaine de familles était invitée par la mairie pour planter, près de l'Espace JKM, un arbre portant le prénom de leur enfant né en 2023. C'est l'opération « *Une naissance, un arbre* ».



14 FÉVRIER : Spectacle jeune public « *Trois frères musiciens* » présenté à l'Espace JKM par le service culturel de la mairie à destination des enfants restés sur la commune durant les vacances scolaires.



3 MARS : Fournitures et petits matériels créatifs à prix réduits étaient proposés par l'association *Choeur Artisanes* à l'Espace JKM à l'occasion de la 2^e édition des « *Créapuces* ».



10 MARS : Faire le tour du monde (musical) en 80 minutes était le défi brillamment relevé par l'Orchestre départemental des Sapeurs-Pompiers des Yvelines sur la scène de l'Espace culturel JKM.



DU 5 AU 16 MARS : Les Amis de Saint-Nom, association d'histoire locale du pays de Gallie a présenté à l'espace JKM une très belle exposition sur le thème « *Notre village en fête au temps des chars fleuris* ».



DU 9 AU 17 MARS : Une trentaine d'œuvres grand format de Frédérique Assaël, artiste peintre noisesnne, était exposée en mairie pour le plus grand plaisir des amateurs d'art.

QUELLES ENERGIES RENOUVELABLES POUR LE TERRITOIRE ?

Les communes et communautés de communes doivent s'emparer du sujet des énergies renouvelables de façon volontariste. La loi APER du 10 mars 2023 impose en effet aux communes de créer des « zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ». Il s'agit de définir un ensemble de préférences sur les sites d'implantation des énergies renouvelables. Les zones concernées peuvent se situer sur du foncier communal ou des terrains privés.

Les énergies concernées en Ile-de-France sont notamment : la chaleur renouvelable (type géothermie), le solaire photovoltaïque, l'éolien, la méthanisation. Dans notre commune un premier travail va s'effectuer avec les comités consultatifs environnement et urbanisme qui seront prochainement réunis pour l'occasion. Une fois les grandes orientations définies, une concertation publique se tiendra afin de recueillir l'avis et les remarques des habitants. Un débat aura également lieu au sein du conseil communautaire. A l'issue de ces différents travaux, une cartographie précise sera établie. Au sein de notre commune des projets privés sont déjà nés comme celui mené par GallyWatt et la ferme Moignier (voir page 14).

Concernant les différents travaux en cours et à venir dans le village, ceux de la crèche devraient se terminer, avec un peu de retard, à la fin 2024. Pour rappel, les aménagements en cours ont pour but d'augmenter la capacité en nombre de berceaux mais aussi de proposer un service d'accueil ponctuel pour des familles non inscrites à l'année.

L'aménagement du rond-point Est est terminé : il faut désormais laisser les végétaux prendre de l'envergure. Ce rond-point ainsi que la rue Charles de Gaulle verront le passage en août de la course cycliste sur route hommes dans le cadre des Jeux Olympiques d'été. Dans le prolongement de cette réalisation, les abords du rond-point Sud devraient être paysagés courant 2024. Ceci dans l'objectif toujours recherché d'améliorer l'agrément et la qualité de vie dans notre village et de participer à ceux de notre beau territoire de la Plaine de Versailles. Bon début de printemps à tous ! L'équipe majoritaire « *Un Village en Mouvement* ».

Quel avenir pour notre village ?

Le 14 mars, une partie des élus s'est réunie au sujet de « l'extension rénovation de l'Espace JKM » avec pour objectif de débattre de la proposition d'esquisse réalisée par le cabinet d'architecte sélectionné en amont. Nous nous réjouissons que des représentants de toutes les listes puissent être conviés à ce type de réunion. Toutefois, son ordre du jour est symptomatique de la gestion de notre commune. En se focalisant sur l'outil, elle en néglige l'utilité. Il nous semble toutefois impossible de pouvoir travailler sur le « Quoi » (le projet) et le « Comment » (le suivi du chantier) sans avoir défini le « Pourquoi » en amont. En effet, l'extension-rénovation de l'Espace JKM ne doit pas être une fin en soi mais un outil au service d'une vision. Selon nous, ce projet ne doit pas simplement répondre à une problématique actuelle mais doit engager la commune dans un avenir à 10 ans minimum. Il doit prendre en compte non seulement les besoins actuels mais surtout anticiper les besoins futurs. Pour cela, il est nécessaire de définir une réelle politique culturelle (et non pas un chapelet de spectacles sans fil rouge), une politique volontariste pour soutenir et développer la vie associative, une réflexion sur la diversification des activités (lieux de réceptions ?) et sur l'aménagement d'un réel lieu de vie au service du vivre-ensemble. Il serait dommage que cet espace connaisse le même sort que le pôle sportif qui ne répond pas aux normes permettant le développement de disciplines sportives et a manifestement été pensé en sous estimant les besoins futurs (capacité d'accueil insuffisante dès les premiers mois d'utilisation). Il en est de même pour tous les sujets de gouvernance de notre commune. Des millions d'euros, financés par une hausse historique de la taxe d'habitation et un poids de la dette qui va structurellement contraindre la politique de la ville à l'avenir, sont ainsi dépensés pour des chantiers sans vision globale. Par exemple, pourquoi avoir réalisé un rond-point au coût exorbitant (et dont on peut douter de l'esthétique lunaire !) ? Pourquoi décider de la rénovation du stade sans avoir défini une politique sportive ? Etc. Il est temps de fixer ensemble un cap, une ambition, une méthode permettant la définition d'un projet engageant notre commune dans l'avenir et non pas pour le figer dans le présent.

Les élus « Ensemble pour Saint-Nom – La Bretèche » - JP ANTOINE, N.ZENOU, J. FENAILLON, S. LAFEUILLADE

POUR L'AMOUR DE SAINT-NOM !

Chers Nonnais-Bretêchois,

En tant que membres de l'opposition municipale au coeur de l'équipe « J'aime Saint-Nom », nous souhaitons vous adresser un message d'engagement et de transparence.

Depuis le début de la mandature, notre équipe s'engage pleinement à être à l'écoute de vos préoccupations et de vos attentes. Nous croyons fermement que la diversité des opinions est essentielle pour une gouvernance équilibrée et juste. En tant que contre-pouvoir bienveillant, nous nous efforçons de représenter vos intérêts et de veiller à ce que chaque décision prise au sein de notre commune soit prise avec sagesse, bienveillance et discernement.

Dans cette optique, nous serons particulièrement attentifs à la stratégie de rénovation de JKM, notre pôle culturel et de loisirs qui a fait son temps. Nous estimons qu'il est de notre devoir de garantir que chaque initiative dans ce domaine soit conforme aux besoins de notre communauté et respecte notre patrimoine culturel. Il ne faudra pas réfléchir à court-terme comme le fait l'équipe majoritaire. Nous aurons une vision globale et pérenne qui nous projetera pour les 10 prochaines années à venir.

Soyez assurés que nous continuerons à travailler sur ce sujet comme tous les autres avec dévouement et intégrité pour le bien-être de tous les habitants de Saint-Nom-la-Bretèche. Nous avons l'amour de Saint-Nom ancré en nous et ne cesserons de défendre vos intérêts jusqu'à la fin de cette mandature.

Portez-vous bien et @ très vite

Eric FROMMWEILER et Stéphanie NOGUÈS, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom ».

Les
BEAUX JOURS
Isoler - Rénover - Embellir
11 MARS AU 11 AVRIL 2024

15%
DE REMISE
DÈS LE 1^{er} PRODUIT !^(*)
FENÊTRES & PORTES
BOIS - PVC - ALUMINIUM




G Menuiserie Geppetto

NOTRE SHOWROOM :
12 Rue de Maule 78870 BAILLY
09 75 51 11 30
menuiserie-geppetto-78.com

* voir conditions en magasin.



SAS ISSNER
Création - Rénovation
06 86 84 02 14
Carrelage intérieur
(sol, salle de bains, cuisine, parquet)
Terrasse
(dallage, carrelage, pavé, bois, composite, dalle sur plot)
Démolition

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche sas.issner@gmail.com



CULTIVONS LA PROXIMITÉ !

RETROUVEZ
LES PRODUITS
DE NOS FERMES
ET DE CELLES
DE NOS COLLÈGUES



LES FERMES DE GALLY 

LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

**Le choix du bon,
du sain, du juste**

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crémière, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.

 20 rue des petits prés - Feucherolles • lesfermesdegally.com

PROPRIÉTÉS À VENDRE



CARDINAL IMMOBILIER

01 34 62 11 72

9 Rue André le Bourblanc - 78590 Noisy-le-Roi - www.agenceducardinal.fr

Votre agence sur la plaine de Versailles depuis 1981

RCS Versailles B 323 362 699 - CPI 7801 2018 000 038 033

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 27 00 50

2, rue de Marly-le-Roi
78150 Le Chesnay



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com